

Secteur USEP Nord-Alpilles



Assemblée Générale 2022-2023

17 octobre 2023

Budget prévisionnel 2023-2024

CHARGES		PRODUITS	
Reversement licences 2€/licence enfant	3 000 €	Subvention USEP 13	3 000 €
Transports	2 000 €	Fonds propres	2 550 €
Réceptions	50 €		
Matériel	500 €		
Total	5 550 €	Total	5 550 €

Mesures d'aide aux associations :

Subvention pour chaque licence enfant à hauteur de 2 euros/licence. (Transmettre la facture acquittée)

Prise en charge des transports pour se rendre à une rencontre de secteur, dans la limite globale de 2000 €/an. (Transmettre vos projets de transports, chiffrés, au plus vite)

Achat de 500 € de matériel sportif à répartir entre les associations (Transmettre vos besoins pour le 22 décembre au plus tard)

Les frais de transport doivent être transmis avant le 31 août de l'année scolaire. Passée cette date, ils ne pourront plus être pris en compte.

La trésorière, Julie Barriol

Le président, Eric Hoinville

U.S.E.P NORD ALPILLES
Ecole des Paluds de Noves
13550 NOVES
Tél. / Fax : 04 90 95 41 54

USEP secteur Nord-Alpilles
Ecole des Paluds de Noves
13550 NOVES

Tél : 04 90 95 41 54

nord.alpilles.usep@gmail.com

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

SIRET N° 502 094 709 00016 – Code APE 9499Z

Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré

Fédération sportive scolaire de

la **ligue de l'enseignement**

un avenir par l'éducation populaire